



Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Toulouse, le
29 janvier 2020

Un plan stratégique régional pour les filières céréales, oléo-protéagineux et semences

Le Comité régional des céréales et les rencontres « grandes cultures » d'Occitanie se sont tenus le 14 janvier à Toulouse. Une journée entièrement dédiée aux filières céréales, oléo-protéagineux et semences d'Occitanie !

Organisée sur le site de l'INRAE (l'Institut national de recherche en agriculture, alimentation et environnement) à Toulouse-Auzeville, en présence de Véronique BORZEIX, directrice générale adjointe de FranceAgriMer, et de Pascal AUGIER, directeur régional de l'Alimentation, de l'agriculture et de la Forêt d'Occitanie (DRAAF), cette journée a rassemblé les représentants professionnels régionaux de ces filières (de la production jusqu'à la première transformation), les interprofessions nationales, les instituts techniques, l'INRAE, le pôle de compétitivité agri sud-ouest innovation ainsi que les représentants des ports de Sète et de Port-la-Nouvelle.

Elle a été l'occasion de présenter le plan économique régional inter-filières des semences, céréales et oléo-protéagineux « Peri'SCOP » et de mettre à l'honneur certaines démarches de filières fortement créatrices de valeur ajoutée.

Contacts Presse

DRAAF Occitanie
Anne BERNACHON
☎ 06.99.96.81.08
☎ 05.61.10.61.12

Marie LATREILLE DE
FOZIERES
☎ 06.45.89.72.16
☎ 05.34.45.36.17

Delphine AMILHAU
☎ 07.85.02.55.71
☎ 05.34.45.38.31

communication@occitanie.gouv.fr

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :*

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiqués>

Un plan économique régional inter-filières des semences, céréales et oléo-protéagineux « Peri'SCOP »

« Peri'SCOP » est le fruit d'une concertation et d'une co-construction débutée en novembre 2017 au sein du comité régional des céréales.

Ce plan stratégique régional au service des acteurs de ces filières a été élaboré en cohérence avec les plans de filières nationaux. Il a notamment pour ambition de conforter les filières traditionnelles de la région et de promouvoir la création de valeur sur le territoire, en agissant sur 7 priorités :

- la caractérisation des filières,
- le renforcement de la recherche, de l'innovation et de l'expérimentation,
- l'optimisation de l'accompagnement technique et économique,
- l'accompagnement des investissements structurants,
- l'identification de nouveaux débouchés et l'accroissement de la valeur ajoutée,
- la pérennisation de l'export notamment vers le bassin méditerranéen,
- la communication.

Une première version de ce plan a été discutée lors du comité régional des céréales du 14 janvier 2020*.

Des filières territorialisées à l'honneur lors des rencontres régionales « grandes cultures »

Les rencontres régionales « grandes cultures », animées par Benoît PIETREMENT, président du conseil spécialisé des filières « grandes cultures » de FranceAgriMer, ont cette année particulièrement insisté sur la recherche de valeur ajoutée par la création de filières territorialisées.

ANNEXE

Trois exemples de réalisations ou projets à fort potentiel de création de valeur sur le territoire d'Occitanie :

- **SOJALIM** : cette société basée à Vic-en Bigorre, issue d'un partenariat entre AVRIL et EURALIS, a eu pour ambition de dédier un outil de trituration en Occitanie pour la relance du « soja français » et la structuration d'une filière locale basée sur une contractualisation amont-aval.
- **Le partenariat pour la mise en place d'une filière biscuitière bio** : il s'appuie sur une association étroite entre la coopérative Qualisol (blés biscuitiers), le Moulin de Montricoux (farine bio), la société Biolintec (huile de tournesol bio) et la biscuiterie aveyronnaise « le Moulin du Pivert ».
- **Le projet « FILEG »** qui vise à mobiliser et fédérer un collectif d'acteurs pour la structuration d'une filière territorialisée « légumineuses à graines » créatrice de valeur ajoutée sur le territoire d'Occitanie, dans une logique de répartition équitable de cette valeur entre tous les acteurs, et d'engagement des exploitations et des filières dans la transition écologique. Concrètement, il s'agit de doubler les surfaces cultivées de légumineuses pour passer des 100 000 hectares aujourd'hui, à 200 000 hectares en 2030. L'enjeu est aussi de créer des gammes de produits fortement ancrées dans le patrimoine gastronomique régional.

***Le comité régional des céréales CRC**

Le CRC d'Occitanie a pour vocation de fédérer l'ensemble des filières céréales, oléo-protéagineux et semences. Dans le cadre de ses réflexions stratégiques, des experts professionnels, scientifiques et techniques y sont également associés. Le renouvellement de ses membres, le 14 janvier dernier, pour une période de 3 ans s'inscrit dans le cadre de la nouvelle gouvernance nationale de FranceAgriMer qui repose à présent sur un conseil spécialisé « grandes cultures ». Le nouveau président du CRC est Didier JEANNET, producteur de blé dur dans l'Aude et la Haute-Garonne, qui succède à Jean-François GLEIZES. Messieurs Jean-Louis MORVAN, représentant de la coopération agricole, et Jérôme PUEL, représentant des meuniers, ont été élus vice-présidents de cette instance.